

Capitale Nationale de la Canneberge



Novembre 2023 No 8

*R
U
E

P
R
I
N
C
I
P
A
L
E*

**Pour vous tenir au courant de toutes nos activités
et services offerts, visitez notre site web
www.saint-louis-de-blandford.ca**



SOMMAIRE

DESCRIPTIF	PAGE
1. Mot de la mairesse suppléante	3
2. Conseil Municipal	4
3. Avis public	5-6-7
4. Info-Citoyen	8
5. Educaloi	9
7. Info-citoyen	10
8. Communautaire	11
9. Offre d'emploi	12
10. Urbanisme	13
11. Centre d'interprétation de la canneberge	14
12. Communautaire	15
13. Sécurité civile	16
14. FADOQ	17
15. Partenaire 12-18	18
16.. Commission municipal du Québec	19
17. Info-citoyen	20-21
18. Loisirs	22 à 25
19. Publicité	26
20. Calendrier	27
21. Numéros d'urgence	28

NOS HEURES D'OUVERTURE

Afin de toujours vous offrir un service et un accompagnement de qualité, la municipalité s'adapte. Voici nos nouvelles heures d'ouverture modulées en fonction des habitudes de nos citoyens.

Du lundi au jeudi de 8h00 à 12h et de 12h30 à 16h

Vendredi le bureau est fermé

Pour rencontrer la directrice générale, Mme Lisa Lee Farman en dehors des heures d'ouverture, bien vouloir prendre rendez-vous en téléphonant au 819-364-7007 poste 2.

Calendrier des vidanges supplémentaires pour Novembre 2023

Semaine du 1er novembre
Semaine du 20 novembre

L'inscription est **obligatoire** et doit être faite au plus tard le **jeudi** qui **précède** la semaine choisie: Par téléphone en communiquant au bureau municipal 819-364-7007.

En vous inscrivant au calendrier des vidanges supplémentaires, vous bénéficiez du tarif le plus bas disponible. La vidange sera effectuée dans la semaine choisie entre le lundi et le vendredi. **Il n'est pas possible de choisir une date précise.**

Vous voulez présenter

**votre
entreprise et vos services dans
« Rue Principale »**

Réservez votre espace

info@saint-louis-de-blandford.ca

PUBLICATION DANS LE JOURNAL MUNICIPAL

⇒ **Format Carte d'affaires
20\$/ par parution**

⇒ **Format 1/2 page
35\$/ par parution**

⇒ **FORMAT PAGE PLEINE
60\$ /par parution**



MOT DE LA MAIRESSE SUPPLÉANTE

Chers Ludoviciens et chères Ludoviciennes,

Ça y est, c'est fait!!!

Au moment où je vous écris ces quelques lignes, nous venons tout juste d'apprendre que M. Yvon Carle sera notre nouveau maire, et que Mesdames Chantale Komlosy et Sylvie Salois occuperont les sièges 1 et 4 de votre conseil municipal.

FÉLICITATIONS À VOUS TROIS, et au plaisir de travailler avec vous.

**Tout seul on va plus vite!
Ensemble on va plus loin!**
(proverbe africain)



Cela dit, j'aimerais citer un proverbe africain qui, je le souhaite de tout mon cœur, s'installera au sein de notre nouveau conseil :

« **TOUT SEUL ON VA PLUS VITE! ENSEMBLE, ON VA PLUS LOIN!** ».

Ce proverbe africain nous rappelle qu'on peut faire davantage en partageant nos compétences avec les autres. On peut trouver des solutions **ENSEMBLE**, instaurer un climat de **CONFIANCE** et d'**ÉCHANGE**, tout ceci dans le but d'un **DEMAIN MEILLEUR**.

N'oublions pas qu'être **CHOISI(E)** par une majorité de citoyens pour les représenter est un privilège, mais ça vient aussi avec beaucoup de responsabilités....

J'aimerais ajouter que compte tenu des circonstances, avoir été votre mairesse suppléante ces quatre derniers mois a été un beau mais difficile défi à relever. Je veux remercier mes trois collègues conseillers, Marc Bédard, François-Michel Bonneau-Leclerc et Élisabeth Hamel qui étaient à mes côtés et qui m'ont appuyée tout au long de cette expérience. Que dire de plus que **MERCI** à Madame Christine Champagne qui a occupé le poste de DG par intérim avec tout son cœur depuis le début juillet. **ENSEMBLE**, nous avons travaillé très fort à garder notre belle municipalité à flots.

Finalement, je veux souhaiter la **BIENVENUE** dans notre équipe à Madame Lisa Lee Farman, notre nouvelle DG, qui est en poste depuis le début octobre et qui effectue déjà un travail acharné.

On vous donne à tous et toutes rendez-vous chaque premier lundi du mois au conseil. **Vous faites aussi partie de l'équipe!!!!!!!**

À bientôt!

Lucie Crête

CONSEIL MUNICIPAL

SERVICES MUNICIPAUX



MAIRE	Yvon Carle
--------------	------------

<p>BUREAU MUNICIPAL Téléphone : 819-364-7007 COURRIEL : info@saint-louis-de-Blandford.ca</p>
<p>VOIRIE Mario Boulanger</p>
<p>LOISIRS Mélanie Allaire 819-806-7008</p>
<p>LOCATION DE SALLES Marielle Coderre 819-364-7007</p>
<p>Service Incendie-Sécurité Civile M. François Arel Téléphone : 819-350-8689</p>
<p>BIBLIOTHÈQUE Mme Josée Fortier 1-819-364-7007</p>
<p>MRC D'ARTHABASKA Téléphone : 819-752-2444 Courriel: info@mrc-arthabaska.qc.ca</p>

CONSEILLERS

Siège No. 1	Chantal Komlosy Bibliothèque Loisirs
Siège No. 2	Marc Bédard Ressource humaine MADA
Siège No. 3	François-Michel Bonneau- Leclerc Régie Incentraide MADA—Loisirs—CIC
Siège No. 4	Sylvie Salois Ressource humaine
Siège No. 5	Elisabeth Hamel Comité CCU Régie Incentraide CIC
Siège No. 6	Lucie Crête CCU

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC du résultat de l'élection

Municipalité	Date du scrutin
Saint-Louis-de-Blandford	2023 10 22
	Année Mois Jour

Après avoir pris connaissance des résultats complets de l'élection,

René Turcotte
Prénom Nom

présidente ou président d'élection, annonce, par cet **AVIS PUBLIC**, que les personnes suivantes ont été proclamées élues aux postes mentionnés ci-dessous.

Poste	District, quartier ou poste (nom ou numéro)	Appartenance politique (le cas échéant)	Nom de la personne proclamée élue
Maire(sse)			Yvon Carle
Conseiller(-ère)	Siège # 1		Chantal Komlosy
Conseiller(-ère)	Siège # 4		Sylvie Salois
Conseiller(-ère)			

SIGNATURE

Donné à Saint-Louis-de-Blandford le 2023-10-30
Municipalité Année Mois Jour


Présidente ou président d'élection

AVIS PUBLIC



AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DE-BLANDFORD

RÔLE 2024-2025-2026

Avis public-vous est donné par la directrice générale et greffière-trésorière Madame Lisa Lee Farman de la Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford pour le rôle triennal d'évaluation foncière concernant les années **2024-2025-2026**, celui-ci étant déposé au bureau de la présente municipalité le 26 octobre 2023. Toute personne peut en prendre connaissance au bureau municipal, durant les heures d'ouverture régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, l'avis est également donné à toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien, dont elle-même ou une autre personne, est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée avant le 1^{er} mai 2024 (**au plus tard le 30 avril 2024**);
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé:

MRC d'Arthabaska
150 Notre-Dame Ouest
Victoriaville (Québec) G6P 1R9

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué, ou sur le site web de la MRC d'Arthabaska à l'adresse suivante : <https://munidata.ca/upload/contentsFile/file/lng/4333fr-CA.pdf>.
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 137 de la MRC d'Arthabaska et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Saint-Louis-de-Blandford, ce 26^e jour du mois d'octobre 2023.


Lisa Lee Farman
Directrice générale et greffière-trésorière

AVIS PUBLIC

CERTIFICAT DE PUBLICATION

OBJET : Avis public du dépôt de rôle d'évaluation foncière de la
Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford pour le rôle 2024-
2025-2026

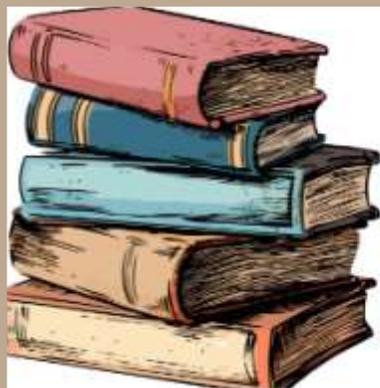
Je, soussigné(e), **LISA LEE FARMAN** directrice générale et greffière-trésorière de la **MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DE-BLANDFORD** demeurant à **PRINCEVILLE**, certifie sous déclaration solennelle avoir publié l'avis public ci-joint en affichant une copie aux endroits désignés par le Conseil, entre **ONZE heures** et **DOUZE heures**, le **VINGT-SIX^{ième}** jour de **OCTOBRE 2023**.

EN FOI DE QUOI, je signe ce certificat ce **26^{ième}** jour du mois d'**octobre 2023**.



Lisa Lee Farman,
Directrice générale et greffière-trésorière

INFO CITOYENS



Nous recevons souvent des dons de livres de la part des citoyens. Je veux simplement faire une mise au point à ce sujet: nous ne prenons que les livres récents et en bon état. Bref, nous ne prenons pas les vieilles revues, les encyclopédies beiges et brunes des années 60 et les livres sentant le moisi du sous-sol! Sinon, on doit les mettre nous-mêmes au recyclage, c'est lourd et encombrant. En cas de doute, vous pouvez passer nous rendre visite sur les heures d'ouverture. Merci de votre compréhension.

CONSEIL MUNICIPAL



6 novembre 2023 à 19h30

SÉANCE
du
conseil



Association des familles
monoparentales et recomposées
La Source

PROGRAMMATION AUTOMNE 2023

Activités familiales et ateliers

De plus, l'AFMR La Source offre des services
pour tous vos besoins et plus!

- Accueil, écoute et référence
- Accompagnement individuel
- Centre de documentation



OCTOBRE 2023

Comment participer aux activités

- Devenez membre de La Source pour bénéficier des prix rabais
- Signez le code de vie de l'organisme
- Respectez les dates limites d'inscription et de paiement
- Apportez votre bonne humeur!

Pour devenir membre (cotisation annuelle)

Membre régulier :		Membre sympathisant :	
Famille monoparentale	15\$	Personne seule sans enfant	15\$
Famille recomposée	20\$	Famille d'origine ou couple	25\$

Pour nous joindre

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h30
(ouvert le midi)

59, rue Monfette, local 218
Victoriaville (Québec) G6P 1J8
819 758-4144

Information générale

info@associationlasource.com
www.associationlasource.com

Suivez-nous sur les réseaux sociaux!



ÉQUIPE DE LA SOURCE



Eve Jutras - coordonnatrice
Marylène Daigneault - adjointe à la coordination
Sylvie - intervenante

ÉDUCALOI

Collision avec un animal : que faire?

Sur nos routes, des animaux domestiques ou sauvages peuvent traverser à tout moment. Chien, chat, écureuil, cerf... Au Québec, si vous frappez un animal avec votre véhicule, quelles sont vos obligations?

Collision avec un animal domestique

Si vous frappez un animal domestique, la première chose à faire est de s'arrêter sur les lieux de l'accident. Vérifiez si des personnes ont besoin d'assistance, par exemple le maître du chien que vous venez de heurter.

Il n'y a personne sur les lieux? Le propriétaire de l'animal ne peut être rejoint? La loi vous oblige à déclarer l'accident au poste de police le plus près si l'animal pèse plus de 25 kilogrammes. En cas de doute sur le poids de l'animal, mieux vaut ne pas prendre de chance et faire la déclaration quand même. Les amendes peuvent atteindre 300 \$ et 9 points d'inaptitude pourraient être inscrits à votre dossier de conduite.

Collision avec un animal sauvage

Si vous percutez un animal sauvage, la règle des 25 kilogrammes s'applique. Pas besoin, donc, d'appeler les policiers pour un écureuil... mais certainement pour un orignal!

Peu importe le poids de la bête, vous devez communiquer avec un agent de protection de la faune si l'animal fait partie de la « [liste des animaux à déclaration obligatoire](#) ». En plus du cerf et de l'orignal, cette liste comprend notamment le coyote, l'opossum, le dindon sauvage et tous les oiseaux de proie.

Appelez votre assureur

Une collision avec un animal peut sérieusement endommager votre véhicule. Communiquez rapidement avec votre assureur pour lui faire part du sinistre. Les dommages pourraient être couverts, selon [l'assurance que vous avez choisie](#).



INFO CITOYENS



MRC d'Arthabaska
Plan de développement de la zone agricole

Consultations

14 novembre 18 h 30 - Ste-Hélène-de-Chester
30 novembre 13 h 00 - St-Samuel
12 décembre 9 h 30 - St-Albert

Inscription: cdevr.ca/pdza

Québec Corporation de développement économique Victoriaville et sa région

Révision du Plan de développement de la zone agricole

La Corporation de développement économique de Victoriaville et sa région (CDEV) a été mandatée pour mener la révision du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la MRC d'Arthabaska.

Le PDZA est un outil de planification essentiel dans le développement du territoire. Sa révision aura un impact majeur sur l'avenir de notre milieu agricole. Elle permettra de trouver des solutions innovantes pour le faire fructifier, pour créer de la valeur économique, écologique et sociale.

À travers notre alimentation, l'agriculture fait partie de notre quotidien et nous oublions trop souvent que manger est un acte agricole. La révision du PDZA concerne toute la communauté, autant la population que les différents acteurs du milieu agricole et du système alimentaire.

Vous êtes appelés à y contribuer soit en participant à l'une des trois consultations prévues ou en envoyant vos commentaires et idées à pdza@cdevr.ca.

Dates des consultations

14 novembre 2023, 18h30
Ste-Hélène-de-Chester

30 novembre 2023, 13h00
St-Samuel

12 décembre 2023, 9h30
Saint-Albert

Détails et inscription : cdevr.ca/pdza

COMMUNAUTAIRE



Une invitation à célébrer la Journée Nationale des droits de l'enfant

La Table des Ressources Enfance-Famille de L'Érable (TREFÉ) soulignera la Journée Nationale des droits de l'enfant le samedi 18 novembre prochain avec la mise en place d'une journée de célébrations pour toute la famille. Pour l'anecdote, c'est depuis 1954, que cette journée existe. Et en 1959, l'Assemblée générale de l'ONU adoptait La Déclaration des droits de l'enfant et en 1989 qu'avait lieu la signature de la Convention relative aux droits de l'enfant par cette même assemblée.

« Un enfant a le droit d'être respecté dans son individualité et de grandir dans un environnement qui lui permet de développer son plein potentiel. »

L'activité se tiendra de 10 h à 14 h, au Carrefour de L'Érable (1280, avenue Trudelle, à Plessisville). Plusieurs activités ludiques et de sensibilisation seront offertes sur place pour le plaisir des plus petits et des plus grands. Les participants pourront entre autres s'amuser avec un « Cherche et trouve », pédaler pour déguster un savoureux smoothie à l'aide du « Vélo-smoothie », visionner des témoignages d'enfants sur leurs droits, participer au jeu interactif « Futuraville : ensemble contre la violence! », etc. De plus à 11h, les visiteurs auront la chance de voir la conférence à la fois drôle et émouvante de Guillaume Vermette, le clown humanitaire. Et pour les becs sucrés, le *foodtruck* Mello's sera sur place pour proposer ses brochettes de guimauves et de fruits enrobés de chocolat et d'une bonne dose de positivité! Et pourquoi ne pas en profiter pour apporter votre pique-nique?...

La population de L'Érable et des environs est donc invitée à cet événement qui donnera l'occasion de souligner l'importance de promouvoir les droits des enfants et de respecter leur dignité. Lors de cette activité, les membres de la Table des Ressources Enfance-Famille de L'Érable accueilleront aussi parents, grands-parents, enfants et amis afin de les informer sur les organismes et les activités présents pour eux sur le territoire.

Pour plus d'informations, il suffit de communiquer avec la Maison des familles de L'Érable au 819 362-2336 ou l'AFMR La Source au 819 758-4144. Prendre note que l'événement se tiendra beau temps, mauvais temps.

À propos de la TREFÉ

La Table des ressources enfance-famille de l'Érable vise à maintenir et à développer des actions en réponse aux besoins et réalités des enfants et de leurs familles. La Table regroupe des organismes dont les objectifs concernent le développement global des enfants de 0 à 11 ans et le soutien aux familles. Par des actions concertées, elle promeut les intérêts de l'enfance et sensibilise le milieu à cet égard.

OFFRE EMPLOI

CHOISIR
SON ESPACE
DE VIE



Municipalité
de Saint-Louis-
de-Blandford

OFFRE D'EMPLOI

Préposé à l'entretien de la patinoire
(1 à 2 postes à combler)



DESCRIPTION SOMMAIRE

Personne responsable du montage de la glace de la patinoire extérieure en début de saison, qui assurera la bonne qualité de la glace durant la saison et qui effectuera l'entretien de cette dernière.

RÔLE & RESPONSABILITÉS

- Effectue le montage de la glace en début de saison ;
- Effectue toutes les activités reliées à l'entretien de la glace (déblayer, arroser, gratter, réparer, etc.) ;
- Assure une bonne qualité de la glace (arrosages réguliers) durant la saison ;
- Avise la coordonnatrice en loisirs de tout bris et/ou vandalisme constaté ;

EXIGENCES :

- Être autonome, débrouillard, et responsable ;
- Bonne condition physique et tolérance au froid ;

HORAIRE DE TRAVAIL :

Disponibilités de soir et de fin de semaine ;

Horaire variable, selon les besoins du service ;

Durée de l'emploi : début décembre 2023 à la mi-mars 2024 (selon la température) ;

Prendre note que l'horaire et le nombre d'heures pourraient varier selon la température ;

Être disponible pour travailler durant la période des fêtes et la relâche scolaire.

La rémunération : à discuter

La municipalité souscrit au principe d'équité en emploi et offre des opportunités d'emploi à tous sans égard à leur sexe, origine ethnique ou tout autre critère de discrimination illégal.

Le masculin a été utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae par courriel au

lesloisirs@saint-louis-de-blandford.ca

ou au bureau municipal au

80-1 rue principale Saint-Louis-de-Blandford (Québec) G0Z 1B0.

Pour toutes autres informations contactez

Mélanie Allaire, coordonnatrice des loisirs

(819) 806-7008

Courriel : lesloisirs@saint-louis-de-blandford.ca

Nous vous remercions de l'intérêt que vous témoignez pour ce poste, cependant nous ne communiquerons qu'avec les personnes dont la candidature aura été retenue.

URBANISME



ABRI OU GARAGE D'HIVER TEMPORAIRE

Selon le Règlement n° 2012-272 amendant le règlement de zonage n° 194 de la municipalité de Saint-Louis-de-Blandford relativement à l'affichage, l'entreposage et le prolongement de la période d'installation des abris temporaires. La présence d'un abri ou garage d'hiver temporaire sur votre terrain est autorisée du **15 octobre jusqu'au 15 mai** de l'année suivante.

En dehors de cette période, le maintien de telles installations constitue une infraction passible d'une amende. Les déplacer à l'abri des regards ne suffit pas. Il faut tout démanteler (la toile et la structure).

Un abri temporaire isolé du bâtiment principal doit être distant d'au moins 2 m de tout autre bâtiment.

Un bâtiment accessoire détaché ou isolé du bâtiment principal doit se situer à une distance minimale de 2 m des lignes de terrain latérales et arrière.

Pour que votre abri soit sécuritaire lors de forts vents, il est fortement recommandé :

- d'installer toujours des ancrages permanents en nombre suffisant, c'est-à-dire à chaque extrémité ainsi qu'au centre de la structure. L'usage exclusif de blocs en béton n'est pas suffisant;
- d'utiliser des sangles à cliquet pour maintenir la tension entre la structure en métal et les ancrages permanents;
- d'attendre que le sol soit gelé avant d'installer la toile sur la structure.

CENTRE D'INTERPRÉTATION DE LA CANNEBERGE



27^e édition en 2023

Près de 10 000 personnes ont franchi les portes du Centre récréatif Bieler pour découvrir la canneberge, du champ à la table.

Bravo et merci à toute l'équipe des employés et particulièrement aux **jeunes bénévoles**; ces derniers ont totalisé près de 250 heures de travail!



L'installation d'une piscine remplie de canneberges a été très populaire. Plusieurs centaines de visiteurs s'y sont pris en photo.

Bilan du jus donné

60 jus gratuits ont été remis aux ludoviciens.



COMMUNAUTAIRE

L'hiver, c'est malade!

Pour en profiter pleinement,
mieux vaut se faire
vacciner maintenant.

Grippe • COVID-19
Infections à pneumocoque

ST-LOUIS-DE-BLANDFORD

Adresse: 80, Rue Principale

Local: Salle Bieler

Date :

Mercredi 6 décembre 2023

Heures: 13h30-16h30

SANS RENDEZ-VOUS



Votre  gouvernement

Québec 



A l'approche de la période hivernale et les pannes électriques

Préparer sa trousse d'urgence pour la maison



Ayez en tout temps à la maison une trousse d'urgence (ex. : sac à dos ou bac) contenant les articles nécessaires pour permettre à votre famille de subsister pendant les 3 premiers jours d'un sinistre. Placez votre trousse d'urgence dans un endroit facilement accessible. Vérifiez son contenu chaque année et remplacez les piles et les réserves d'eau au besoin, ainsi que les aliments non périssables périmés.

Voici les 7 articles essentiels à avoir dans votre trousse d'urgence :



- Eau potable (6 litres par personne);
- Nourriture non périssable (pour au moins 3 jours);
- Ouvre-boîte manuel;
- Radio à piles — piles de rechange;
- Lampe frontale ou de poche — piles de rechange ou lampe à manivelle;
- Briquet ou allumettes et chandelles;
- Trousse de premiers soins — antiseptiques, analgésiques, bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux, etc.;



FADOQ

Saint-Louis-de-Blandford



Souper des Fêtes Club FADOQ St-Louis-de-Blandford
Samedi 25 Novembre 2023

À la salle Bieler de Saint-Louis-de-Blandford
Repas chaud traditionnel à 18h00
En soirée musique et jeux divers

Prix de 25.00\$

Billets disponibles auprès des membres de la direction du club FADOQ de St-Louis-de-Blandford

Pour info : Gaétane 819-364-7351 et Renée 1-819-367-2393
Réservation avant le 20 novembre

Sondage

- Possibilité d'offrir l'activité du jeu de dard le mercredi en après-midi, vous pouvez donner votre nom à Gaétane au 819-364-7351 ou sergate2013@outlook.com
- Le club est à la recherche d'une personne membre du club FADOQ qui voudrait prendre en charge le programme Viactive. La personne aurait tout le matériel nécessaire pour planifier le bon déroulement des séances d'activités physiques. Information Renée 1-819-367-2393



PARTENAIRES 12-18



**SORTIE À LA RONDE EN
SEPTEMBRE DERNIER**

Visite du Micro réseau d'Hydro-Québec (Lac Mégantic)



**entrevue avec
Sara Dufour**



octobre 2023

**Le rapport attendu est
maintenant disponible.**

DIRECTION DES ENQUÊTES ET DES
POURSUITES EN INTÉGRITÉ MUNICIPALE

RAPPORT D'ENQUÊTE

Conclusions et recommandations relatives à des actes répréhensibles
commis à l'égard de la Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford

**Vous pouvez le consulter au
bureau municipal aux heures
d'ouvertures d'affaires.**

Conférence

BONJOUR MME ALLARD, CONTENT DE VOUS VOIR!



Guillaume Vermette, Clown humanitaire thérapeutique



Quand?

**Mardi,
le 5 décembre**

Accueil: 13h15
Conférence: 13h30

Où?

**Club de golf de
Victoriaville**
223, rue Perreault
Victoriaville

**ACTIVITÉ
GRATUITE!**

Dans le cadre des festivités entourant son 30^e anniversaire, le Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes Mauricie-Centre-du-Québec est heureux de vous inviter à cette conférence qui ne vous laissera pas indifférents. Parce que l'amélioration de la qualité des services, ça passe aussi par de belles initiatives pour améliorer le bien-être des usagers, les visites en CHSLD de la Caravane philanthrope sont pour nous un bel exemple à suivre.

Guillaume vous partagera des histoires de clowns thérapeutiques en CHSLD; les rencontres les plus mémorables et les moments les plus drôles et touchants. Tout ça dans l'espoir de mettre un peu de lumière sur la complexe réalité des CHSLD et de contribuer à désamorcer quelques tabous et préjugés. Mais surtout et avant tout, l'objectif de Guillaume est de donner envie aux gens de s'intéresser aux aînés; d'aller à leur rencontre dans le plaisir, l'authenticité et le respect.

POUR QUI?

- Groupes et associations de personnes âgées
- Partenaires et organismes
- Toutes personnes intéressées par le sujet

Les places étant limitées, l'inscription est obligatoire.
819 840-0451 | info@caap-mcq.qc.ca

INFO CITOYENS

Obligations liées aux pneus d'hiver

Votre véhicule doit être chaussé pour l'hiver **dès le 1^{er} décembre et jusqu'au 15 mars**. Toutefois, les conditions printanières pouvant être variables, il vous est recommandé d'attendre quelques semaines après la fin de cette période avant de poser vos pneus quatre-saisons ou vos pneus d'été.

L'obligation s'applique à tous les véhicules routiers motorisés immatriculés au Québec, y compris les véhicules offerts en location. Les remorques ne sont pas visées par cette obligation. Une amende de 200 \$ à 300 \$ est prévue pour les conductrices et conducteurs qui ne respectent pas la réglementation.



**Alain RAYES**
Député de Richmond—Arthabaska
alainrayes.ca
alain.rayes@parl.gc.ca
1-877-751-1375 (sans frais) | 819-751-1375



Présent pour vous!

Des services pour favoriser le maintien à domicile, disponibles sur l'ensemble du territoire de la MRC d'Arthabaska.

- Popote congelée • Audiobèque
- Travailleur de milieu auprès des aînés
- Accompagnement-transport
- Et bien plus!

Envie de... Appelez-nous - 819 758 4188

Pompe & Traitement d'eau



819 364-5300 | pompetraitementdeau.com

HALLOWEEN

GAGNANTS
CONCOURS DE COSTUME



Raphaël Bouchard



Charlie Dubois



Joannie Rousseau

Toutes les photos sont disponibles sur
la page Facebook de la Municipalité de
Saint-Louis-de-Blandford





INSCRIPTION AUX PANIERS DE NOEL

Les personnes désireuses de recevoir un panier de Noel doivent venir s'inscrire
au sous-sol de la Salle Pierre-Prince
**les vendredis après-midi,
entre 13 h30 et 15 hres à partir du 17 novembre,
jusqu'au 15 décembre 2023.**

Vous devez apporter une preuve de résidence ainsi que
le feuillet remis chaque mois par l'aide sociale.

Sinon, votre avis de cotisation d'impôt pour 2022 est accepté.

Les paniers seront remis mardi le 19 décembre.

Aucune inscription par téléphone.



Les personnes qui désirent contribuer en offrant des denrées
ou en faisant un don,
peuvent communiquer au numéro 819-364-5055.
Merci à l'avance!

Le Partage St-Eusèbe sera fermé les vendredis 22 et 29 décembre.
Réouverture le 5 janvier 2024.



COLLECTE DE DENRÉES NON PÉRISSABLES

Vous voulez nous aider à faire la différence auprès des familles
dans le besoin de notre municipalité.

Nous recueillerons les denrées non périssables
jusqu'au mardi 12 décembre..

80 rue principale Saint-Louis-de-Blandford

Merci de votre grande générosité!



Inscriptions

DU 16 OCTOBRE AU 10 NOVEMBRE

Le père Noël et ses lutins travaillent fort afin de préparer leur visite à Saint-Louis-de-Blandford. La distribution des cadeaux se fera dimanche le 3 décembre prochain entre 13h et 16h.

Un présent sera offert à tous les enfants de 12 ans et moins,

Seul les enfants résidents de St-Louis-de-Blandford peuvent participer.

Afin de faire partie de la liste officielle du Père-Noël,

il est obligatoire d'inscrire votre enfant.

Voici les différentes options:

1- Complétez le formulaire électronique en ligne à l'adresse suivant:

<https://forms.office.com/r/xGGu4GZC3s>

(du 16 octobre au 10 novembre)

2- Envoyez un courriel à l'adresse suivante:

lesloisirs@saint-louis-de-blandford.ca

Précisez le prénom et nom de l'enfant, âge, adresse, numéro de téléphone et nom du parent.

3- Appelez au 819-806-7008, pour donner les informations suivantes:

Prénom et nom de l'enfant, âge, adresse, numéro de téléphone et nom du parent.

Veuillez compléter un formulaire par enfant



Joyeuses fêtes!





Itinéraire du Père Noël

DIMANCHE 3 DÉCEMBRE DÈS 13H

- * 1er Rang
- * Rue Baril
- * 2e Rang
- * Rang St-François
- * Rue Laflamme
- * Route 162
- * Route 263
- * 10e Rang (rang smith)
 - * Rue Benoit
 - * Rue Roger
 - * Rue Jacques
- * Rue des pionniers
- * 10e Rang (Rivière)
- * Rue des Riverains
- * Rue Principale

Joyeuses fêtes!





Avec vous, pour vous!

citoyennes et citoyens de
Saint-Louis-de-Blandford
et des environs

C'est toujours un honneur d'être vos yeux, votre voix et vos oreilles à l'Assemblée nationale et d'ainsi favoriser le développement d'Arthabaska-L'Érable, et ce, de concert avec les forces et la passion des gens du milieu.

Services offerts

Mon équipe et moi-même sommes présents afin de vous accompagner de diverses manières, que ce soit pour obtenir du financement pour les organismes de la région, pour vous accompagner au sein des instances gouvernementales afin de dénicher les solutions appropriées aux situations respectives, pour promouvoir le développement régional, pour demeurer à votre écoute et j'en passe!

N'hésitez pas à nous contacter.

Eric Lefebvre

ERIC LEFEBVRE, député d'Arthabaska et whip en chef du gouvernement



819 758-7440



eric.lefebvre.arth@assnat.qc.ca

NOVEMBRE 2023



LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
		1	2	  	4	
 	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	  	18	19
						
20	21	22	23	24	25	26
						
27	28	29	30			
						

Lundi 13 novembre 2023, bureau fermé (jour du souvenir)

Séance du Conseil: Lundi le 6 novembre 2023 à 19h30

Collecte de surplus de feuilles : 1 novembre 2023 



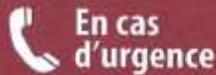
P_12/18
Judi 18:30 à 21:00

FADOQ—Mercredi
Cartes: 12:00 à 16:00
Jeux en soirée

Bibliothèque municipale

Mercredi 18:30 à 19:30
 Samedi 10:00 à 12:00





**APPELEZ INFO-SANTÉ
INFO-SOCIAL**
24 heures sur 24, 7 jours sur 7

COORDONNÉES BUREAU MUNICIPAL

1-80, rue Principale, Saint-Louis-de-Blandford, (Québec) G0Z 1B0
Tél. : 819-364-7007 Fax : 819-364-2781

HEURES D'OUVERTURE :

Du lundi au jeudi 8H00 à 12H00 – 12H30 à 16H00
Le vendredi FERMÉ

ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

Directrice générale- greffière trésorière LISA LEE FARMAN	819-364-7007 poste 2 dg@saint-louis-de-blandford.ca
Inspecteur en bâtiment et environnement PHILIPPE HABEL	819-752-2444 poste 4221 philippe.habel@mrc-arthabaska.qc.ca
Adjointe administrative MARIELLE CODERRE	819-364-7007 poste 1 info@saint-louis-de-blandford.ca
Ajointe à la directrice générale CHRISTINE CHAMPAGNE	819-364-7007 poste 5 adjointe@saint-louis-de-blandford.ca
Responsable des loisirs MÉLANIE ALLAIRE	Cell.: 819-806-7008 lesloisirs@saint-louis-de-blandford.ca

NUMÉROS D'URGENCE

YVON CARLE		Cell. : 819-362-0412
Service Incendie (POMPIERS)	François Arel farelincentraide@outlook.com	1-819-350-8689
Centre-Anti-Poison du Québec		1-800-463-5060
Tel-Jeunes		1-800-263-2266
Jeunesse J'Écoute		1-800-668-6868
Violence conjugale (S.O.S.)		1-800-363-9010
Agressions sexuelles		1-888-933-9007
Prévention suicide – ligne écoute	MRC d'Arthabaska	1-819-751-2205
Carrefour d'entraide Bénévole B.F.		1-819-758-4188
Accès travail		1-819-758-2964

NUMÉROS UTILES

BIBLIOTHÈQUE	Josée Fortier	819-364-7007
FADOQ	Gaétane Gagnon	819-364-7351
FABRIQUE	Solange Desrosiers	819-364-7473
VIDANGE FOSSE SEPTIQUE	Municipalité	819-364-7007 poste 5
GAUDREAU	Déchets-Recyclage-Compost-Bacs	819-758-8378
ECOCENTRE	Centre de tri	819-758-8378
COMMISSION SCOLAIRE BOIS-FRANCS		819-758-6453
TRANSPORT COLLECTIF MUNICAR		819-758-6868
TRANSPORT ADAPTÉ ROULI-BUS		819-758-5959
POSTE CANADA DAVELUYVILLE		819-367-2243
SPAA, ARTHABASKA		819-758-4444